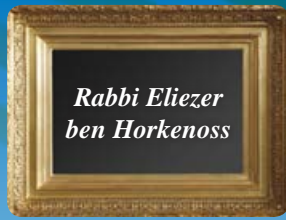


DEVARIM

5771



Rabbi Eliezer  
ben Horkenoss

n°84

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Le 1er Chevat, 37 jours avant de quitter ce monde, Moïse reprend l'ensemble de la Torah devant le peuple d'Israël, passant en revue les événements qui ont jalonné un voyage de 40 années dans le désert ainsi que les lois que le peuple a reçu de D.ieu. Moïse réprimande le peuple pour ses faiblesses et ses erreurs, l'encourage à garder la Torah et observer ses commandements dans la Terre que D.ieu lui donne pour héritage éternel mais que Moïse ne connaîtra pas. Moïse rappelle la nomination des juges qu'il a faite pour soulager la charge d'établir la justice et d'enseigner la parole de D.ieu. Il revient aussi sur le voyage dans le désert, avec tous les dangers physiques qu'il comporte, sur l'envoi des explorateurs qui ont conduit le peuple au désespoir et entraîné le décret de D.ieu par lequel toute la génération de la sortie d'Egypte a du périr dans le désert. « Aussi contre moi », dit Moïse, « D.ieu s'est mis en colère de votre fait et m'a dit: 'toi aussi, tu n'iras pas là bas (en Terre Promise) »

Moïse revient aussi sur des événements plus récents: le refus des peuples d'Amon et Moav de permettre au peuple juif de traverser leur terre, les guerres victorieuses contre les rois Emoréens Si'hon et Og, et l'établissement des familles des tribus de Réouven, Gad et la moitié de Ménaché sur les terres ainsi conquises. Moïse revient aussi sur ses recommandations à Josué, son successeur qui mènera le peuple dans la conquête de la Terre Promise: « Ne les craint pas, car D.ieu combattra pour toi ».

La section de Dévarim est toujours lue le Chabbath qui précède le 9 Av, jour marquant la destruction du Temple de Jérusalem à deux reprises. Ce Chabbath porte le nom de « Chabbath 'Hazone », ce qui signifie « Chabbath de la vision », référence au premier mot de la Haftara lue après la lecture de la Torah et qui décrit la vision prophétique d'Isaïe portant sur la destruction du Temple.



Feuillelet dédié à l'élévation d'âme de Ma'hlouf ben Messaouda (AGOU)  
de la part de M. Jeremie Agou



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Nous existons par le mérite des Tsadikim

*Devarim (1, 15) : « Nommez des personnes sages et compétentes »*

Il est interdit aux dirigeants du peuple de nommer des Dayanim (juges) qui ne connaissent pas les dinim (lois) de la Torah et ses jugements droits. Même si l'on trouve un homme qui a de beaux traits de caractère, mais n'est pas compétent dans la sagesse de la Torah, il ne convient pas de le nommer dayan, et il est dit à ce propos : « Vous ne favoriserez personne dans le jugement ».

Les Sages ont expliqué que cette mise en garde concerne ceux qui sont responsables de nommer les dayanim. Ils ne doivent pas dire : « Untel est riche, fort et beau, nommons-le dayan ! »

Il est exigé du dayan d'avoir les qualités énumérées dans notre paracha et que voici :

- Des gens solides, ce qui signifie que les dayanim (juges) doivent avoir une fortune personnelle et ne pas avoir besoin de flatter ni de plaire à qui que ce soit qui viendra devant eux en jugement.
- De plus, ils doivent être courageux pour pouvoir délivrer l'opprimé.
- Ils doivent accomplir toutes les mitsvot dans tous leurs détails à la perfection. « Craignant Dieu », ils doivent craindre le Ciel et ne redouter aucun homme.
- « Des hommes de vérité », des gens qui font confiance au Saint béni soit-Il et ne font sortir de leur bouche aucune parole de mensonge ; quand ils ont cette qualité de dire la vérité, leurs paroles sont écoutées.
- « Qui détestent les cadeaux corrupteurs », qu'ils haïssent l'argent en horreur et ne le recherchent pas ; cette qualité les habitue à fuir les cadeaux corrupteurs.
- « Des hommes », c'est-à-dire qu'ils soient justes et droits dans leurs actes.
- « Sages », qu'ils soient compétents, maîtrisent parfaitement la Torah et puissent répondre à toute question qui leur est posée.
- « Intelligents », qu'ils sachent déduire un jugement d'un autre, et c'est une plus grande qualité que d'être sage, car le sage est parfaitement compétent dans ce qui est écrit, mais si le din ne se trouve pas explicitement dans le livre, il n'est pas capable de le déduire. Ce n'est pas le cas de l'homme intelligent, qui peut déduire un din de quelque chose qui se trouve à un autre endroit.

Moché a ordonné aux Bnei Israël d'honorer les dayanim et les sages, et tant qu'ils obéissent aux dayanim, ils ne trébuchent pas, parce que ceux-ci s'appellent « les yeux de la communauté ». De même que les deux cent quarante-huit membres de l'homme sont asservis aux yeux, ainsi les Bnei Israël ne peuvent rien faire sans le conseil des dayanim et des sages.

PARACHA : DEVARIM



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h17 • Sortie : 22h31

### Villes dans le monde

Lyon	20h56 • 22h06	Nice	20h41 • 21h47	Los Angeles	19h39 • 20h37
Marseille	20h47 • 21h53	Jerusalem	18h59 • 20h18	New-York	19h57 • 21h01
Strasbourg	20h54 • 22h08	Tel-Aviv	19h19 • 20h20	Londres	20h37 • 21h56
Toulouse	21h04 • 22h10	Bruxelles	21h16 • 22h34	Casablanca	19h16 • 20h14



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Parler à des milliers de personnes sans micro !

*Devarim (1,1) : «Voici les paroles que Moché adressa à tout Israël»*

Ce verset paraît bien étrange lorsque l'on essaie de se représenter la scène : Moché parlant à des milliers de personnes, chacune étant censée l'entendre ? De nos jours, avec les moyens techniques dont nous disposons, cela ne poserait aucun problème. Mais la scène se passe il y a 3300 ans. Le commentateur surnommé «Kéli Yakar» tente de donner une explication : Moché n'aurait parlé qu'aux chefs de tribus. Mais d'une part, ce commentaire n'écrit pas cela de façon tranchée en utilisant les mots «d'autre part», de plus les mots du verset de la Paracha sont clairs : «Moché a parlé à tout Israël» !

Au moment de Matan Torah (don de la Torah), ce que les Bnei Israël ont entendu provenait de la bouche même de Hachem. Ce n'était pas quelque chose qui s'écoutait au sens premier du terme, mais plutôt la révélation d'une prophétie. En effet, tous les Bnei Israël étaient prophètes comme il est écrit : «La moindre servante a vu sur la mer Rouge ce que Yé'hezkel et les autres prophètes n'ont pu voir». Or toutes les personnes présentes lors de l'ouverture de la mer Rouge, l'étaient également lors de Matan Torah.

Par conséquent, Moché s'adressait en fait à des prophètes. Et en matière de prophétie, il n'y a pas de limite. Il est donc possible que tous aient entendu, phénomène qui paraît naturellement impossible, comme d'ailleurs le principe de «Kefitsat Ha-Derekh», possibilité de parcourir en un instant, des dizaines, voire des centaines de kilomètres.

Mais les faits sont là : Moché a parlé à tous les Bnei Israël, et tous ont entendu !



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rabbi Moché Leïb RABINOVICZ, «Rebbe de Munkacser»



## AU “HASARD” ...

17 fautes en un souffle de bouche ?

Combien de fautes l'homme peut-il transgresser rien qu'avec le souffle de sa bouche ! Le 'Hafets 'Haïm dit : « Car en disant du Lachone Hara, l'homme peut outrepasser 17 interdictions de la Torah ! [Dont : « tu ne colporteras pas au sein de ton peuple, ne mets pas d'embûches devant un aveugle » etc... ] De plus, il peut en venir à annuler 14 commandements positifs de la Torah [« aime ton prochain comme toi-même, avec justice juge ton peuple, crains l'Eternel ton D.ieu » etc... ]. Également à D.ieu ne plaise, d'être sous 4 malédictions de la Torah [par exemple : « maudit soit celui qui frappe son prochain en cachette, maudit soit celui qui trompe l'aveugle en chemin » etc... ].

Rabbi Yo'hanan a dit : « Toute personne disant du Lachone Hara est considérée comme reniant Hachem. »

Rabbi Yossi ben Zimra a dit : « Toute personne disant du Lachone Hara, des plaies viennent sur lui. »

Rech Lakich disait : « Toute personne disant du Lachone Hara, élève ses fautes jusqu'au ciel. »

Rav 'Hisda disait à propos de celui qui dit du Lachone Hara : « Hachem dit : « Moi et lui ne peuvent coexister dans ce monde. »

Ajouta Rav 'Hisda : «toute personne disant du Lachone Hara, Hachem dit à l'ange de la géhenne : « Moi d'en-haut et toi d'en-bàs, excommunications-le. »



## LA VIE D'UN GRAND

### Rabbi Eliezer ben Horkenoss

Rabbi Eliezer ben Horkenoss, appelé aussi Rabbi Eliezer Hagadol (le grand), est né de parents très aisés, propriétaires de terrains. Il fut l'un des grands maîtres de la période de la Mishna. Il était connu dans le Talmud simplement comme Rabbi Eliezer.

Il fut l'un des maîtres de Rabbi Akiva et a vécu pendant la dernière période du Second Temple. Dans sa jeunesse, il travailla chez son père jusqu'à l'âge de 22 ans, sans avoir fait aucune étude religieuse.

Un jour qu'il sortait dans ses champs, Horkenoss vit son fils Eliezer pleurer. Il supposa que c'était à cause du dur travail qu'il effectuait. Il lui demanda pourquoi il pleurait. Eliezer fit part à son père de sa décision d'aller étudier la Torah. «Apprendre la Torah, allons donc ! A ton âge ! Marie-toi et tu conduiras ensuite tes enfants à l'école pour apprendre la Torah. Pour toi, il est trop tard» répliqua son père. Mais la décision d'Eliezer était prise. Pendant deux semaines, Eliezer jeûna et pria pour obtenir de l'aide. A la fin de ces deux semaines, le prophète Elie (qui a vécu de nombreuses générations auparavant), lui apparut et lui dit : «Ben Horkenoss, pourquoi pleures-tu ?» «J'ai envie d'apprendre la Torah» a-t-il répondu. «Si tu veux apprendre la Torah, monte à Jérusalem auprès de Rabbi Yo'hanan ben Zakai.» Rabbi Yo'hanan ben Zakai était le plus grand érudit de son temps. Il s'enfuit donc de chez ses parents et s'en alla trouver le grand maître de cette époque : Rabbanne Yo'hanan ben Zakai. Lorsque Rabbi Yo'hanan le vit, il lui dit : «Pourquoi pleures-tu ?» «J'ai envie d'apprendre la Torah» répondit-il. Rabbi Yo'hanan lui demanda : «Qui est ton père ?» Mais Eliezer refusa de le lui dire. Ce sage prit le soin de lui enseigner lui-même le Chéma, la Téfila, la prière après le repas, ainsi que deux règles religieuses chaque jour, et il s'occupa également de le nourrir. Il apprit qu'Eliezer, privé de tout argent, était resté huit jours sans prendre aucune nourriture, jusqu'à ce que finalement l'haleine qui se dégageait de sa bouche, fût devenue insupportable. «Mon fils» lui dit Rabbi Yo'hanan «de même que l'odeur de ta bouche vient vers moi, il est de même de ta Torah qui va monter de la bouche vers le

ciel ! Dis-moi qui est ton père ?» «Je suis le fils d'Horkenoss.»

«Tu es le fils d'une éminente personne et tu as refusé de me le dire ? Aujourd'hui, je veux que tu viennes manger avec moi !» C'est ainsi qu'Eliezer étudia sans relâche pendant trois ans.

A cette époque, Horkenoss, son père, vint à Jérusalem. Ses enfants, reprochant à Eliezer d'avoir abandonné son père dans son vieil âge, avaient exigé de lui qu'il le déshérite, et c'est dans cette intention qu'Horkenoss avait entrepris ce voyage.

Il arriva à Jérusalem un jour où Rabbi Yo'hanan ben Zakai avait organisé une grande réception. Ayant appris l'arrivée du père de son élève, Rabbi Yo'hanan le fit inviter également et, en présence d'une grande assemblée, il demanda à Rabbi Eliezer de prendre la parole.

Celui-ci refusa d'abord, arguant qu'une «citerne ne peut donner plus d'eau qu'elle n'en a reçu», mais sur l'insistance de son maître, il parla et émerveilla tout l'auditoire. Lorsque son maître le félicita en disant : «Heureux sont les patriarches Avraham, Its'hak et Ya'akov, dont cet homme est le digne descendant», Horkenoss le reprit en s'écriant : «Que je suis heureux, moi, d'avoir un tel enfant !» Et, montant sur un banc, il s'adressa aux invités en disant : «Je suis venu à Jérusalem pour déshériter mon fils, mais au contraire (je le proclame) je veux en faire mon légataire universel.» «Rabbi Eliezer lui répondit : «Si j'avais voulu des terres, de l'or et de l'argent, Hakadoch Baroukh Hou qui est le souverain, maître de tous les biens, m'en aurait procuré. Ce que j'ai demandé à Hakadoch Baroukh Hou, c'est de connaître et de posséder sa Torah !»

Rabbi Eliezer devint ainsi un des cinq élèves préférés de Rabbi Yo'hanan, qui le caractérisait en disant de lui qu'il était «une citerne étanche qui ne perd pas une goutte», ou encore que si tous les sages d'Israël se trouvaient sur le plateau d'une balance et Rabbi Eliezer sur le deuxième plateau, c'est lui qui l'emporterait».

Pendant le siège de Jérusalem, il accompagna son maître au cours de la démarche historique auprès du général romain Vespasien.

Il ouvrit ensuite une école à Lod où affluèrent de nombreux élèves dont Rabbi Akiva et Rabbi Yéhochoua, qui aimaient énormément leur maître. Jusqu'à son dernier souffle, il s'occupa de l'enseignement de ses disciples; il rendit son âme pure un vendredi en prononçant le mot : «pur» à propos d'un cas que ceux-ci lui soumettaient.

Rabbi Akiva déclara que la mort de ce grand maître laissait orphelin le peuple juif.

**Que le souvenir des Tsadikim soit une bénédiction pour tout le peuple juif !**



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### L'électricité Chabbath, quel est le problème ?

(Rav Aharon BIELER)

Le fait de fermer un circuit électrique, d'y faire circuler un courant électrique, le Chabbath, et d'activer de la sorte un moteur, est une Mélakha (un travail interdit le Chabbath) dont l'infraction implique la violation d'un interdit Déoraïta (d'ordre Toranique).

Lorsque la fermeture du circuit électrique provoque l'allumage d'une ampoule ou d'une résistance, il y aura en plus infraction à la Mélakha de Mav'ir (allumer un feu, ou une braise). Car le filament de l'ampoule ou de la résistance éyant été porté à incandescence, il aura été « allumé ».

En outre, la dilatation du filament de métal implique l'infraction de la Mélakha de Mévachel (faire cuire, un aliment ou une substance autre), telle que le métal. Car le but de toute cuisson est de ramollir une substance dure, ou de durcir une substance qui était molle.

Néanmoins, le but recherché lorsqu'une ampoule électrique est allumée n'est pas de chauffer son filament, bien qu'il ne pourra émettre de rayonnement lumineux que lorsqu'il sera porté à une température élevée (Cependant, il se pourrait que la hausse de température du filament ou des fils électriques soit nécessaire pour y permettre le passage du courant électrique ; ainsi, l'allumage de l'ampoule impliquerait la transgression de la Mélakha de Mévachel.

A ce titre, exécuter ce travail pendant Chabbath, sera le transgresser Midérabbanane (par décret rabbinique).



## PERLE HASSIDIQUE

« Celui qui croit à toutes les histoires sur le Baal Chem Tov est un imbécile, celui qui dit qu'elles sont fausses est un hérétique »  
(Proverbe hassidique)

## QUIZZ PARACHA

1. Moché cherchait plusieurs qualités chez les juges. Quelle est celle qu'il n'a pas trouvée ?
2. Quelle tribu n'était pas représentée parmi les explorateurs ?
3. Pourquoi Moché craignait-t-il 'Og ?

3. Il redoutait qu'il subsistât chez 'Og le mérite d'avoir aidé Avraham.

2. Levi.

1. Des hommes « intelligents ».

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

Hevrat Pinto, Hessed vé David, Rav Moché Pell, UniversTorah

Nos partenaires

**Juif.org**



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU